Lycée Louis Pergaud - Démarche de travail interdisciplinaire avec une classe de Première L de l'établissement - «Besançon-Caen - deux lieux de mémoire pour l'anniversaire d'une année déterminante dans la deuxième guerre mondiale» - Subvention exceptionnelle

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Dans le cadre de travaux personnels encadrés sur le thème Mémoire/mémoires, une classe de Première L du Lycée Louis Pergaud a travaillé sur le 60^{ème} anniversaire de la libération du territoire.

Partant du fait que cette commémoration sera vraisemblablement la dernière qui se fera en présence de témoins et acteurs survivants de cet événement et que pour la première fois l'Allemagne, pays vaincu hier mais aujourd'hui partenaire européen privilégié et ami de notre pays y est associé, un travail de mémoire et de formation à la citoyenneté a été conduit (victoire de la démocratie sur la dictature et construction européenne).

Pour confronter des sources de nature différente, comparer des points de vue, découvrir les hauts lieux de la libération, un déplacement de 22 élèves et 2 accompagnateurs est prévu en avril prochain au Mémorial de Caen.

A cette occasion et compte tenu de l'important et intéressant travail réalisé par les lycéens, une subvention exceptionnelle de 200 € pourrait être accordée pour ce déplacement.

L'Assemblée Communale est invitée à statuer et en cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 65.020.6574/48020 inscrit au budget primitif 2005.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.